



SAISON 2016/2017

## MERCREDI MULTISPORTS AUC

### DOCUMENTS A FOURNIR

#### Constitution d'un dossier complet :

- Fiche d'inscription et autorisation parentale dûment complétée, datée et signée.
- Règlement intérieur daté et signé.  
(1 exemplaire pour le club, un pour la famille)
- Un certificat médical valable pour la saison 2016/2017 avec la mention : « apte à la pratique de tous les sports », ou « apte à la pratique multisports ».
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile (identique à celle de l'école).
- Une photo d'identité.
- Cotisation annuelle :
  - 1/2 journée : matin ou après-midi : 490 €.
  - Journée complète : 930 € (980 x 5% de réduction) ou 1050 € (heure repas incluse).Chèques et espèces sont acceptés.  
Chèques à fournir à l'inscription en cas de paiement échelonné.  
Paiements possibles en 8 fois.
- Adhésion annuelle à l'AUC : 5 €. Payable avec le 1er règlement.

---

**L'INSCRIPTION NE POURRA ETRE DEFINITIVE QU'AVEC  
UN DOSSIER COMPLET.**

**L'ENFANT NE POURRA COMMENCER SON ACTIVITE QU'UNE FOIS  
L'INSCRIPTION VALIDEE.**

**PLACES LIMITEES**



SAISON 2016/2017

## MERCREDI MULTISPORTS AUC

### DOCUMENTS A FOURNIR

#### Constitution d'un dossier complet :

- Fiche d'inscription et autorisation parentale dûment complétée, datée et signée.
- Règlement intérieur daté et signé.  
(1 exemplaire pour le club, un pour la famille)
- Un certificat médical valable pour la saison 2016/2017 avec la mention : « apte à la pratique de tous les sports », ou « apte à la pratique multisports ».
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile (identique à celle de l'école).
- Une photo d'identité.
- Cotisation annuelle :
  - 1/2 journée : matin ou après-midi : 490 €.
  - Journée complète : 930 € (980 x 5% de réduction) ou 1050 € (heure repas incluse).Chèques et espèces sont acceptés.  
Chèques à fournir à l'inscription en cas de paiement échelonné.  
Paiements possibles en 8 fois.
- Adhésion annuelle à l'AUC : 5 €. Payable avec le 1er règlement.

---

**L'INSCRIPTION NE POURRA ETRE DEFINITIVE QU'AVEC  
UN DOSSIER COMPLET.**

**L'ENFANT NE POURRA COMMENCER SON ACTIVITE QU'UNE FOIS  
L'INSCRIPTION VALIDEE.**

**PLACES LIMITEES**